

## Liste des documents à fournir :

- Courrier de demande** d'aide financière, précisant les motivations et contexte
- Le dossier de candidature dûment complété, daté et signé
- Attestation de vigilance URSSAF précisant que les cotisations sociales versées par le bailleur social sont à jour (datée de moins de 6 mois) ;
- Relevé d'Identité Bancaire
- En cas de sollicitation du dégrèvement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB), joindre une attestation sur l'honneur mentionnant la sollicitation dudit dégrèvement (dans l'attente de la transmission ultérieure du justificatif du dégrèvement obtenu) et le montant estimé au titre de l'opération décrite.
- Planning prévisionnel du projet
- Estimatif détaillé du projet par type de travaux
- Copie des conventions de partenariat avec des acteurs du champ de la prévention de la perte d'autonomie ou du grand âge, le cas échéant.